

Procès-verbal n° 18 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	30/12/24
À :	10h
Présidence :	Mr Didier CASANADA
Présents :	Mmes Nadine GRECO, Martine JOLY Mrs Sauveur ROMAGNOLE, Michel COLLADO ,Cyril SAMBOEUF,
Absents excusés :	
Assiste à la Réunion :	Mme Bernadette FERCKACK,

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 17 du 18/12

Rappel

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

Championnat U12/U13

- Beaucaire : Rencontres U12/U13 le Samedi matin à 11h00

Finale PITCH Garçons : GARONS organisera la finale PITCH le Samedi 5 Avril 2025 (8h30 / 17h00)

Finale PITCH Filles : GARONS organisera la finale PITCH le Dimanche 6 Avril 2025 (13h30 / 17h00)

Equipes Qualifiées pour la Finale Départementale PITCH

Beaucaire 1 -Poulx 2 – Mas de Mingue 1 - Nimes Ol 1 – Pissevin 1 – Ales 1 – Laudun 1 – N Gazelec 1
Bagnols Pont 1 – Vergeze 1 – Cabassut 2 – Cavillargues 1 – Vauvert 1 – Margueritte 1 –
Vezenobres 1 – Anduze 1 .



Forfait PI 15 : Le Vigan : 30€

Dates Phase 2 : D1-D2-D3-D4 (Peut être modifiée en fonction du nombres d'équipes)

11-18-25 Janvier / 8 Février / 8-15-22 Mars / 3-10 Mai : Rattrapage : 1 Février / 29 Mars

Validation de la phase 1 en U12/U13 par la commission: Mise en ligne des nouvelles poules sur le site du district

**Nouveau Défis à partir du 11 janvier au 15 Mars inclus (Conduite de Balle)
Feuille de défis disponible et à télécharger sur « Documents / Compétitions »**

FMI

RAPPEL AU CLUBS : concernant les clubs responsables d'équipes pour la FMI

Dans FOOTCLUB : Il faut **absolument qu'un éducateur** soit renseigné pour chaque équipe, sinon les matchs n'apparaissent pas sur la tablette.

Championnat U12

Dates U12 Inter District Saison 2024/2025 Gard / Hérault

18 – 25 Janvier / 1 – 8 Février / 15 – 29 Mars / 10 – 17 – 24 Mai

Finale J P Roux : CALVISSON organisera la finale J P ROUX le Samedi 17 Mai 2025 (8h30 / 17h00)

Dates Phase 3 : D1-D2-D3 (10 Equipes)

11-18 Janvier / 8 Février / 8-15-29 Mars / 5 Avril / 3-10 Mai : Rattrapage : 1 Février / 22 Mars

Dates Phase 3 : D4 (8 Equipes)

18 Janvier / 8 Février / 8-15-29 Mars / 5 Avril / 3 Mai : Rattrapage : 1 Février / 22 Mars

Validation de la phase 2 en U12 par la commission : Mise en ligne des nouvelles poules sur le site du district

**Nouveau Défis à partir du 11 janvier au 15 Mars inclus (Conduite de Balle)
Feuille de défis disponible et à télécharger sur « Documents / Compétitions »**

Foot Animation - U10 à U10/U11

Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 3 (25 €)

**Saison 2024/2025 Pas de journées de rattrapage pour les Plateaux
Les plateaux **NON-JOUES** le Samedi se rattraperont le **Mercredi Après Midi****

(CE N'EST PAS OBLIGATOIRE)

Beucaire : Plateaux U10 et U10/U11 à 9h30 (Début des rencontres)

Nimes Ol : Plateaux U10 et U10/U11 à 14h00 (Début des rencontres)

ENVOYER VOS DESIDERATAS PAR MAIL AU DISTRICT AVANT LE 31 DECEMBRE 2024



UTILISATION DU FAL : U6 - U6/U7 – U8 – U8/U9

LES CLUBS QUI VEULENT ENGAGER DES EQUIPES POUR LA ROTATION 3 EN U6/U7 PEUVENT LE FAIRE DES A PRESENT PAR MAIL AU DISTRICT

Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 2 (25 €)

FUTSAL U6 : 11/01

FUTSAL U8 : 8/01

FUTSAL U9 : 22/01

Beaucaire : Plateaux de U6 à U9 à 13h30 (Début des rencontres)

US Trefle : Plateaux U6 à U9 à 13h30 (Début des rencontres)

Saison 2024/2025 Pas de journées de rattrapage pour les Plateaux
Les plateaux **NON-JOUES** le Samedi se rattraperont le **Mercredi Après Midi**

(CE N'EST PAS OBLIGATOIRE)

Foot Animation - FEMININES

U12/U13 F : Pensez à faire les défis

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

A LIRE

Objet : Important - Plateaux Foot d'animation U7 et U11 - EVOLUTIONS

Catégories concernées U7 à U11
Pour vos prochaines rotations 2025 !

Aux Présidents,
Responsables techniques,
Aux éducateurs,

La Commission Foot d'Animation et le Conseiller Technique DAP, Lionel Rochette, valide une évolution des niveaux des plateaux U7 à U11 et vous demandent dès à présent de positionner vos équipes concernant sur les niveaux proposés par retour de mail au secrétariat.

Nous attirons votre attention sur le fait :

- ☐ **Que plus votre équipe évoluera vers le meilleur niveau moins la répartition géographique sera appliquée.**
- ☐ **Que nous comptons sur votre objectivité ainsi que celle de votre éducateur pour le positionnement au plus juste de votre équipe pour permettre à vos joueurs de s'épanouir sur les terrains et ainsi évoluer à un niveau qui se sera le leur. Vous pourrez changer de niveau à chaque nouvelle rotation sur demande faite par mail au secrétariat (Délai J-10 minimum).**



Pour les U06 il n'y a pas de modification apportée

A compter des prochaines rotations en 2025, vous avez à choisir parmi les 3 niveaux de pratique :

- DEVELOPPEMENT** (Educateur avec un C.F.I. de la catégorie au minimum obligatoire)
- INTERMEDIAIRE**
- LOISIRS**

Prochaine rotation prise en compte :

- U11/U10** : Rotation 5 (18 Janvier 2025) – Désidératas à transmettre au plus tard le 31 décembre 2024.
- U10** : Rotation 5 (18 Janvier 2025) – Désidératas à transmettre au plus tard le 31 décembre 2024
- U9/U8** : Rotation 4 (08 février 2025) – Désidératas à transmettre au plus tard le 18 Janvier 2025
- U8** : Rotation 4 (08 février 2025) – Désidératas à transmettre au plus tard le 18 Janvier 2025
- U7** : Rotation 4 (08 mars 2025) – Désidératas à transmettre au plus tard le 25 Janvier 2025

Sans retour de votre part avant les dates limites, vos équipes seront engagées en niveau « LOISIR »

Vos désidératas concernant le jumelage, alternance, etc... resteront inchangés de ceux demandés en début de saison ou dernièrement.

Comptant sur votre réactivité et vos retours,

La Commission Foot d'Animation.

Le Président

Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance

Nadine GRECO

